

Voie professionnelle : le concours de chefs-d'œuvre de la Fondation Colbert-Institut de France

La Fondation Colbert-Institut de France organise un concours de chefs-d'œuvre ouvert aux **élèves des classes de terminale professionnelle et de dernière année du CAP**.

Toutes les spécialités sont invitées à participer au concours. Pour être primés les chefs-d'œuvre doivent rencontrer les thématiques de l'héritage Colbert : la mer, le commerce, les arts, l'industrie, la protection et la valorisation de l'environnement. Ils peuvent aussi s'inscrire dans les valeurs historiques que défend la fondation : l'entreprise, l'innovation et les traditions, le lien avec le territoire, l'engagement citoyen et le souci des personnes.

Récompenser les chefs-d'œuvre les plus aboutis mais aussi les équipes les plus audacieuses et les plus solidaires

Le jury sera très heureux de récompenser non seulement les réalisations les plus abouties mais aussi les démarches des élèves dans leurs hésitations, impasses, réflexions et même échecs surmontés. Le jury valorisera aussi la mise en place dans le cadre des chefs-d'œuvre de partenariats innovants.

Présenter son chef-d'œuvre

Les lauréats du concours au niveau régional sont récompensés d'un prix et présenteront en personne leur chef-d'œuvre lors d'une réception organisée en présence de représentants de la Fondation Colbert.

Les lauréats du concours au niveau national seront récompensés d'un prix et présenteront en personne leur chef-d'œuvre lors d'une réception organisée en leur honneur par la Fondation Colbert à l'Institut de France.

Calendrier du concours

Le calendrier du concours de l'année 2022 est le suivant :

L'inscription en ligne est possible à partir du 24 février 2022.

• **Les dossiers complets de candidature devront être transmis par voie électronique au plus tard le 30 avril 2022 : chefsdoeuvre@fondationcolbert.fr**

- Les jurys en région académique se réuniront du 15 mai au 18 juin.
- La délibération du jury national aura lieu du 4 au 8 juillet.
- Le palmarès sera publié sur le site de la fondation le 13 juillet 2022.
- La remise de prix aux lauréats aura lieu dans la première quinzaine du mois d'octobre 2022.

Composition du dossier de candidature

- **Une lettre de candidature du ou des élèves auteur(s)** du chef-d'œuvre s'engageant à respecter le règlement du concours.
- **Une lettre de présentation du chef-d'œuvre** justifiant sa présentation au concours en montrant son inscription dans les thèmes et ou les valeurs promues par le concours.
- **Le document de mise en valeur du chef-d'œuvre réalisé pour l'épreuve.**
- **Une lettre de présentation rédigée par l'équipe pédagogique** ayant accompagné le ou les élèves dans la réalisation du chef-d'œuvre et soulignant l'engagement et les efforts accomplis.
- **Une lettre de soutien de la direction de l'établissement et des responsables de la vie scolaire** mettant en lumière l'engagement dans l'établissement et/ou le campus du ou des élèves candidats tout au long de la réalisation du chef-d'œuvre.

Référent pour la Région académique Grand Est et l'Académie de Nancy-Metz :

Patrick PIQUE,
Inspecteur de l'Éducation Nationale 2nd degré
Rectorat de la Région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz - Site Mably
2 rue Philippe de Gueldres - 54000 NANCY
Mail : Patrick.Pique@ac-nancy-metz.fr
Mobile : 06 59 67 77 53
www.ac-nancy-metz.fr